



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23102128



25 JUL. 2023

Greffé

N° d'entreprise : **0457 385 880**

Nom

(en entier) : **EPUR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Bureautique 1, 4460 Grâce-Hollogne**

Objet de l'acte : Demission et nomination d'administrateurs

Extrait de la résolution écrite de l'actionnaire unique du 12 juin 2023

(1) L'actionnaire unique prend acte de la démission de Patrick Freeman de sa fonction d'administrateur de la société.

L'actionnaire unique décide de donner décharge intermédiaire aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat prenant cours au début de l'exercice social actuel jusqu'à la date de sa démission, étant entendu que la décharge définitive pour l'accomplissement de son mandat pendant cette période sera donnée par l'assemblée générale qui approuve les comptes annuels de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2022.

(2) L'actionnaire unique nomme administrateur de la société Mel Courtney, de nationalité irlandaise, demeurant à 20 Mulladry Road, Richhill, County Amagh, BT61 9LP, Northern Ireland. Son mandat prendra fin à la date prévue pour l'approbation des comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2028. Son mandat sera non rémunéré.

(3) L'actionnaire unique nomme administrateur de la société Liam McDaniel, de nationalité irlandaise, demeurant à 3 Brack Luin, Dunaree, Kingscourt, Co. Cavan, Ireland. Son mandat prendra fin à la date prévue pour l'approbation des comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2028. Son mandat sera non rémunéré.

(4) L'actionnaire unique nomme administrateur de la société Michael Kennedy, de nationalité irlandaise, demeurant à 44 Foxhollow, Golf Links Road, Limerick, Co. Limerick, Ireland. Son mandat prendra fin à la date prévue pour l'approbation des comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2028. Son mandat sera non rémunéré.

(5) L'assemblée générale donne pouvoir à Wim Meert ou toute personne qu'il désignerait du bureau comptable KPMG Accountants pour signer tous les documents nécessaires à la publication de la présente décision au moniteur Belge.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).